



Master

Réseaux et Télécommunication (RT)

Parcours Développement d'Application et Sécurité (DAS)

Parcours Administration et Sécurité des réseaux (ASR)

Admission

Les titulaires d'une licence d'informatique, ou d'un diplôme ou d'une certification équivalente, peuvent déposer une candidature pour accéder en première année de Master Réseaux et Télécoms. L'accès est aussi possible par le biais des différentes procédures de validation des acquis.

Objectifs

Le Master Réseaux et Télécoms est structuré en deux parcours : Administration et Sécurité des réseaux (ASR) et Développement d'Application et Sécurité (DAS). Les enseignements en informatique se focalisent sur l'étude de 5 thématiques principales, vues sous l'angle scientifique et technique : (i) Administration réseau / système, (ii) Programmation répartie, (iii) Virtualisation, (iv) Architecture des réseaux, (v) Sécurité informatique.

Dans le cadre du parcours ASR, l'accent est mis sur l'aspect conception et gestion des infrastructures, ainsi que sur l'ensemble des tâches liées à la gestion, l'administration, et la sécurité des réseaux.

Dans le cadre du parcours DAS, l'accent est mis sur les plateformes de services, tant du point de vue de leur administration que du point de vue du développement de services.

Outre les enseignements en informatiques, les étudiants suivent des enseignements d'anglais, de communication, de gestion de projet et de droit.

Au cours de la formation, les étudiants auront la possibilité de passer les certifications CISCO (CCNA routing and switching, CCNA security, CCNP routing and switching) et la certification d'anglais (TOEIC).

Débouchés

Les étudiants diplômés du Master Réseaux et Télécoms pourront prétendre plus particulièrement à des postes liés à l'administration de systèmes d'information, la direction des systèmes d'information, l'études et le développement informatique, le management et l'ingénierie des méthodes et l'industrialisation.

Poursuites d'études

Les diplômés du Master Réseaux et télécoms pourront poursuivre leurs études en Doctorat en Informatique.

Modalités d'enseignement

La formation se décline selon deux modalités :

- Formation initiale présentielle pour les parcours ASR et DAS ;
- Alternance, apprentissage ou contrat de professionnalisation, pour le parcours ASR.

Organisation des études

Les deux parcours, ASR et DAS, partagent le premier semestre de la première année du Master, la spécialisation se fait de manière progressive au second semestre de la première année par le biais de 2 enseignements de différenciation, et au premier semestre de la seconde année par le biais de 4 enseignements de différenciation.

Obtention du diplôme

Selon les Modalités des Contrôles de connaissances validées par l'URCA.

Stages et projets tuteurés

Les étudiants effectueront deux stages durant leur parcours de formation :

- Un stage de 2 mois à la fin de la première année de master.
- Un stage de 5 mois en à la fin de la seconde année de master.

Les étudiants effectueront des projets tuteurés et des travaux d'études et de recherches bibliographiques :

- La rédaction d'un mémoire de recherche bibliographique au premier semestre de la première année.
- Un travail d'Etude et Recherche au second semestre de la première année.
- La réalisation d'un projet tuteuré durant le premier semestre de la seconde année.

Informations pratiques

Responsable de la formation : Olivier Flauzac
olivier.flauzac@univ-reims.fr

Secrétariat : Département MMI - 03 26 91 33 67
secretariat-dept-mmi@univ-reims.fr

Scolarité : 03 26 91 34 19
scolarite.sciences@univ-reims.fr
<http://www.univ-reims.fr/sciences>

Adresse : UFR Sciences Exactes et Naturelles, Moulin de la Housse, BP 1039, 51687 REIMS Cedex 2

